CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E70668** **VALABLE JUSQU'AU** **14/10/2027**

ÉDITÉ LE **17/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1951
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 20/08/2025
Capital : 240 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG B 658 500 632

Siret : **658 500 632 00034**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 4027015
Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1 287225
Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1 287225
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : **KS ENERGIES**

10 RUE DE L'ATOME
67800 BISCHHEIM

Téléphone : 03 88 19 76 58 **Fax :**
Portable : 06 69 75 54 20

Site Internet : www.polytherm.fr
E-mail : mail@polytherm.fr

Responsabilité légale :
KS TRAVAUX (899 842 157) / DWORNICZEK IVAN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 41 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213 PROB	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	15/10/2026
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	15/10/2026
5241 PROB	Installation de chauffage solaire et ecs	15/10/2026
5312 PROB	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² Mention RGE	15/10/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	15/10/2026
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	15/10/2026
o Pompe à chaleur : chauffage	15/10/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	15/10/2026
o Radiateurs électriques, dont régulation.	15/10/2026
o Ventilation mécanique	15/10/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/11/2026 16:34

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.